



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 26 mars 2004**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :  
le 16 mars 2004

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 31 mars 2004

**Pôle du Sport - étude et acquisitions foncières - Appel d'Offres**

[\[Annexe\]](#)

Président :

**M. Alain BAUDIN**

**Présents :**

*Adjoints :*

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

*Conseillers :*

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, Mme Françoise HALAT, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

**Secrétaire de séance :**

Mademoiselle Karen NALEM

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Mme Nathalie BEGUIER donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.  
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE.  
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.  
Mme Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à Mme Jacqueline LEFEBVRE.

**Excusés :**

*Conseillers :*

Mme Catherine DEGUERCY, M. Joël RENOUX, Mme Christabelle CHOLLET

Monsieur Amaury BREUILLE, Adjoint au Maire, expose :  
Mesdames et Messieurs,  
Après examen par la Commission Générale,  
Sur proposition du Maire,

Dans le cadre du Pôle du Sport, et lors de ses séances du 10 octobre 2003 et du 30 janvier 2004, le Conseil municipal a, en accord avec ses partenaires, engagé les études de programmation de l'espace acrobatique, du centre d'information-ressources et de formation-recherche autour du sport et de la halle des sports, ainsi que le concours d'architecture sur esquisse d'un stade de 12 000 places évolutif à 20 000.

La phase pré-opérationnelle, qui s'engage en 2004, verra notamment la transcription spatiale des équipements situés sur la tête de réseau, tels que nous les aurons arrêtés à l'issue des études.

Il convient à présent que la maîtrise d'ouvrage soit propriétaire des terrains situés sur cette tête de réseau afin d'envisager les dépôts des permis de construire des équipements, tout en respectant les exigences d'un nécessaire réaménagement foncier agricole dans un environnement équilibré.

A cette fin, il est proposé qu'un prestataire puisse réaliser, pour le compte de la Ville de Niort, cette réserve foncière par des acquisitions, par échanges de terrains ou par la levée de promesses de ventes, sur le site tête de réseau, ainsi qu'une étude foncière permettant :

- d'élaborer un état des lieux foncier,
- d'établir les impacts de l'emprise sur les propriétés et exploitants,
- de proposer des mesures d'insertion agricoles et foncières adaptées,
  - d'évaluer le coût de la maîtrise foncière (notamment les négociations agricoles, les compensations financières et indemnités...)

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver le DCE,
- autoriser Monsieur le Maire à lancer l'appel d'offres pour la réalisation de l'étude foncière et la constitution de réserves foncières pour le compte de la Ville de Niort sur le site de la tête de réseau du Pôle du sport,
- autoriser Monsieur le Maire à signer le marché à intervenir,
- imputer la dépense correspondante sur le chapitre 43003001, Fonction 400.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	29
Contre :	1
Abstention :	8
Non participé :	0
Excusé :	7

Pour le Maire de Niort  
**Alain BAUDIN**  
L'Adjoint au Maire

**Amaury BREUILLE**